Référence anaphorique, référence déictique, et contexte prédicatif et énonciatif

Francis Cornish

1. Introduction

Dans cette étude, je me propose de cerner les rôles respectifs de l'anaphore et de la deixis dans la construction, le suivi et, de façon plus générale, la gestion du modèle conceptuel du discours que les participants à un acte de communication, chacun de leur côté, mettent en forme à partir du texte (la séquence connexe de signes et de signaux qui sert de trace enregistrée du discours intentionné par le locuteur 1) et de sa contextualisation. Je situe cette étude résolument à un niveau mémoriel et cognitif, car c'est là, à mon sens, que l'anaphore (phénomène de rappel mémoriel par excellence) et la deixis (mode de réalignement du centre d'attention (le "focus") à un moment donné du déroulement d'un discours) trouvent leur raison d'être.

L'anaphore et la deixis sont des fonctions rhétoriques (ou discursives); elles sont donc en principe indépendantes des expressions types qui sont spécialisées dans leur réalisation : les ellipses, pronoms (clitiques) de troisième personne, descriptions définies (syntagmes nominaux introduits par l'article défini et dont le nom tête dénote un rôle quelconque) pour l'anaphore, et les pronoms ordinaires accentués (disjonctifs en français), les pronoms et descriptions démonstratifs pour la deixis (je parle ici, bien évidemment, uniquement de l'anaphore et de la deixis en tant qu'elles sont exprimées par des moyens nominaux). (Les expressions déictiques par excellence, ou "déictiques primaires", comme je, tu, etc. (que Kleiber [1994, p. 81] appelle "symboles indexicaux transparents ou complets"), dont la seule énonciation dans un contexte situationnel donné suffit à garantir l'identité de leur référent, ne peuvent de ce fait même s'employer d'une manière anaphorique). Comme nous le verrons à la section 3, certains types d'expressions indexicales du premier groupe peuvent servir une fonction déictique, et tous ceux du deuxième peuvent fort bien remplir

¹La notion de 'texte' est donc beaucoup plus étendue, dans mon optique, que le simple contenu verbal des énoncés qui le composent. De façon générale, je conçois la fonction du texte dans un acte de communication donné comme de fournir à l'allocutaire un vivier d'indices qui lui serviront d'instructions pour construire un modèle conceptuel du discours à l'œuvre, modèle qui, dans l'idéal, sera identique à celui au moyen duquel opère le locuteur. Cf. [Conte, 1994, p. 197] pour une conception analogue.

un rôle anaphorique. Ce qui compte le plus dans le mode de référence indexicale d'un de ces types d'expressions, qu'il soit anaphorique ou déictique, c'est le contexte prédicatif et énonciatif immédiat dont elle constitue une partie intégrante. Ce contexte fera donc l'objet de la section 4. En outre, chaque fonction, nous le verrons au cours de la section 5, présuppose un type d'état distinct du modèle du discours à l'œuvre, et chaque type d'expression indexicale réfère d'une manière bien spécifique.

2. La notion d'indexicalité : deixis et anaphore

D'après Lyons [1980, p. 261], la deixis consiste en "(...) la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités dont on parle, ou auxquelles on fait référence par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation et la participation en règle générale d'un locuteur et d'au moins un interlocuteur". Dans un ouvrage antérieur [Lyons, 1975], il développe la thèse, en germe déjà chez Bühler [1982 (1934)], selon laquelle la deixis est primaire et l'anaphore secondaire, existant même grâce à celle-là (pour Bühler, l'anaphore était une sous-catégorie de la deixis, les deux autres étant la deixis ad oculos, ou situationnelle, et la deixis am Phantasma, où la référence déictique s'opère au niveau de la mémoire (cf. l'exemple (5) plus bas) ou de l'imaginaire; à ces trois sous-catégories, Conte [1992] ajoute une quatrième, à savoir la deixis textuelle.

Ontogénétiquement, comme nous le savons, ce sont les expressions déictiques qui apparaissent les premières chez les enfants (qui construisent un système plus ou moins élaboré de gestes, à la fois pour référer et pour indiquer l'acte illocutoire qu'ils veulent accomplir); et phylogénétiquement, les langues à articles et pronoms définis (l'anglais et le français, par exemple) ont formé ces types d'expressions à partir de pronoms démonstratifs (donc, ayant valeur déictique) existant à un stade antérieur (dans les cas qui nous occupent, l'anglo-saxon et le latin, respectivement). Il y a donc une relation intime entre la deixis et l'anaphore, et entre les types d'expressions qui peuvent les réaliser. Dans les termes utilisés par Lyons:

"(...) l'emploi anaphorique des pronoms et adverbes est secondaire par rapport à leur fonction de base comme déictiques. L'anaphore implique le transfert de notions qui sont au fond déictiques, et plus spécifiquement spatiales, à la dimension temporelle du contexte d'énonciation et la réinterprétation de l'existence déictique en termes de ce qu'on pourrait appeler une existence textuelle. Bien entendu, le référent n'existe pas dans le texte. Mais il est situé dans l'univers du discours (qui tire sa structure temporelle du texte) au moyen d'une expression antécédente qui soit introduit, soit identifie un référent. La référence ultérieure au moyen d'une expression anaphorique

permet d'identifier le référent en termes de la situation textuelle de l'antécédent" [Lyons, 1975, p. 28]².

Dans des termes encore plus résolument cognitifs, Bosch [1983] et Ehlich [1982], suivant en cela le propos des grammairiens de l'Antiquité grecque et latine (dont on trouvera une excellente synthèse dans [Bosch, 1983, chap. 1]), font valoir la complémentarité des rôles de la deixis et de l'anaphore dans le déroulement du discours, rôles qui impliquent la coordination de l'activité mentale du locuteur et du/des allocutaire(s). Dans cette optique, l'objectif de la deixis et de l'anaphore serait d'assurer la mise sur la même longueur d'onde, du point de vue de la focalisation d'attention, des participants à l'acte de discours. C'est la notion du centre d'attention (elle-même un concept fondamentalement déictique) existant à chaque moment successif du discours qui demande d'être constamment mise à jour, de façon à permettre aux participants d'accorder leur perception de ce sur quoi porte la prédication en cours de construction (par le locuteur) et d'interprétation (par l'allocutaire). La deixis est dans cette perspective un ensemble de moyens ayant pour objectif d'assurer la focalisation de l'attention de l'allocutaire sur un objet du discours particulier, de réorienter donc l'attention des participants (cf. aussi [Conte, 1992, p.154]); tandis que l'anaphore serait un ensemble de moyens proprement linguistiques tendant à faire en sorte que l'allocutaire maintienne une attention déjà centrée sur tel ou tel objet du discours³. (Cf. aussi Lyons, pour qui "l'anaphore présuppose que le référent a déjà sa place dans l'univers du discours. La deixis ne le présuppose pas et constitue à vrai dire un des principaux moyens de placer des entités dans l'univers du discours de façon à pouvoir y référer par la suite (...)" [1980, p. 294]).

Les pronoms personnels de première, deuxième et troisième personne, pronoms et déterminants démonstratifs, adverbes et particules démonstratifs, et l'article défini sont des éléments indexicaux (cf. [Nunberg, 1993], suivant en cela la terminologie de Peirce [1955]), c'està-dire qui "indiquent" plutôt que dénotent le référent du syntagme dont ils font partie, et ce en fonction du contexte d'énonciation dans lequel l'énoncé les renfermant est produit. Nunberg [1993, p. 23] attire l'attention sur l'importance qu'il y a à distinguer dans l'analyse du fonctionnement de ces éléments entre l'index (l'aspect du contexte d'énonciation que l'élément indexical indique) et le référent de l'expression matrice dont tel élément indexical fait partie. Ces concepts sont habituellement indistincts, mais peuvent apparaître séparément, notamment dans le cas de ce que Nunberg (après Quine) appelle "l'ostension différée" (comme c'est le cas dans des exemples tels que L'omelette au jambon est à la table numéro 6, adressé par le patron d'un restaurant au garçon qui s'apprête à servir le plat en question au client qui l'avait commandé, ou l'exemple de Nunberg

²Ici, et plus loin, dans la citation dans le texte d'auteurs étrangers, je traduis les extraits directement en français, sans présenter le texte d'origine.

³Je paraphrase ici (plus ou moins librement) Ehlich [1982] pour qui "the anaphoric procedure is a linguistic means to make the hearer sustain a previously established focus toward a specific item", alors que "the deictic procedure is a linguistic [or nonlinguistic — FC] means to achieve the focussing of the hearer's attention towards a specific item". Cf. également [Cortès & Szabo, 1992, p. 562], dans le cadre d'une étude des expressions pronominales allemandes es, dies, et das, ainsi que bien d'autres auteurs encore.

[1993, p. 25] Murdoch bought that for \$10 million ('Murdoch a acheté ça pour \$10 millions'), énoncé par un locuteur en pointant vers un journal). Selon lui, "les indexicaux sont des indicateurs : leur sens n'intervient pas dans le contenu des énoncés qui les renferment, mais extrait un élément qui agit comme un pointeur vers l'interprétation voulue, en vertu d'une mise en correspondance avec un individu ou une propriété particuliers, et qui peuvent être différents" [Nunberg, 1993, p. 33].

Nunberg fait une distinction, en outre, entre indexicaux forts (que seraient des éléments déictiques "primaires" comme je, nous, demain, etc.) et indexicaux faibles, qu'il appelle contextuels (le cas des pronoms inaccentués (clitiques) de troisième personne, utilisés sans antécédent textuel explicite), qui ne comportent pas de composante déictique ouverte. Ceux-ci sont (ou peuvent être) néanmoins utilisés de façon indexicale (c'est-à-dire, peuvent référer en fonction du contexte d'énonciation dans lequel ils sont employés). Un exemple est (1) ci-dessous :

⁴Anne Condamines me fait remarquer que le pronom pluriel ils serait ici plus naturel en français que le singulier il, à cause, sans doute, de la référence vague et non spécifique à l'œuvre.

(1)
[We are walking through the Taj Mahal.]
Gee, he certainly spared no expense.

'[Nous nous promenons à travers le Taj Mahal.] Dis donc! il⁴ n'a vraiment pas lésiné, hein.'

où le pronom he (il) réfère à celui qui fit construire l'édifice en question — individu qui n'est évidemment pas coprésent dans la situation d'énonciation, mais qui, comme le relève Nunberg [1993, p. 33], est audevant de la conscience des interlocuteurs au fur et à mesure qu'ils avancent dans ce bâtiment mirifique (cf. la définition fonctionnelle de l'anaphore fournie par Ehlich à la page précédente). Comme le reconnaît Nunberg lui-même, des exemples comme (1), quoique caractérisables comme indexicaux, ne relèvent nullement de la deixis proprement dite (pour Nunberg, ceci correspond à l'indication explicite d'un trait du contexte d'énonciation par l'élément en question). Selon la tradition, cependant, les pronoms de troisième personne et formes zéro, lorsqu'ils sont employés sans antécédent textuel mais en présence effective de leur référent, relèvent de la deixis (la deixis étant comprise dans cette perspective comme la référence en situation, et l'anaphore comme la référence à travers le cotexte — voir la tentative de synthèse à cet égard dans Charolles [1991, p. 207] en particulier); or, ceci est loin d'être le cas : ce qui est crucial pour qu'une expression indexicale soit employée dans l'une ou l'autre fonction, ce n'est pas la localisation "géographique" (dans le contexte situationnel ou cotextuel) du référent dont il s'agit ; c'est plutôt le statut du référent en question dans la mémoire du discours en cours de construction par les participants.

L'emploi du pronom he ici, à la différence d'une expression à valeur déictique comme that man ('cet homme-là'), ou encore du même pronom

he, mais cette fois accentué et accompagné d'un geste, s'appuie sur le fait que les interlocuteurs sont déjà en train de porter leur attention sur les traits architecturaux du palais, de s'émerveiller sur sa construction et sur les moyens extraordinaires mis en œuvre pour l'édifier; bien que ni l'un ni l'autre n'ait à l'esprit un individu particulier (en l'occurrence, l'Empereur Shah Jahan), il est clair que la situation évoquée comporte des "cases" représentant les rôles qu'elle spécifie (l'architecte, les ouvriers, le maître d'œuvre, le commanditaire, etc.). En "prolongeant" (cf. [Kleiber, 1994, p. 115 et infra]) cette situation déjà saillante, l'interprétation du segment indexical, dont le prédicateur ("predicator", en anglais — voir la section 4 infra) est spare no expense ('ne pas lésiner'), oriente l'allocutaire sur le rôle dans la situation en question que le locuteur a sans doute à l'esprit.

Nous pouvons donc dire que les éléments indexicaux employés déictiquement (et cette formulation implique l'exclusion des formes déictiques primaires — je, tu, etc. — qui, nous l'avons vu, sont uniquement susceptibles d'un emploi déictique) constituent leur propre cadre de référence, mais, comme le dit Kleiber [1988, p. 51] à propos des démonstratifs, ne livrent pas directement leur référent; tandis que les éléments indexicaux employés anaphoriquement supposent toujours un autre cadre de référence (fourni soit par l'emploi d'un déclencheur d'antécédent dans le cotexte environnant, soit par un aspect du contexte d'énonciation dans lequel ils figurent: dans l'exemple (1), ceci correspondrait à l'attention portée par les interlocuteurs au splendide palais qu'ils sont en train d'admirer).

Dans diverses publications [Cornish, 1986, 1987, 1990, 1991, 1992], je me suis insurgé contre la vision "cotextuelle" ou "endophorique" de l'anaphore (cf. aussi [Kleiber, 1990, 1994], [Conte, 1990, 1991], [Reichler-Béguelin, 1988, 1993]), selon laquelle ce processus implique une mise en relation d'une expression anaphorique avec une expression référentiellement autonome qui se trouve dans le cotexte, et qui sert à déterminer son interprétation. Comme le dit si bien Conte [1994, p. 199], un anaphorique "détermine son propre antécédent" — entendant par là — dans mon optique tout au moins — non pas une *expression*, mais une interprétation contextuellement appropriée. Mais ce processus de détermination d'antécédent s'inscrit toujours, comme je l'ai soutenu plus haut, à l'intérieur d'un cadre de référence (appelé "informations supports" par [Apothéloz & Reichler-Béguelin, 1995, à paraître] autre que celui constitué par la seule prédication dont fait partie l'anaphorique en question.

Il faut d'après moi distinguer la notion d'antécédent, que je conçois comme une interprétation assignée à un anaphorique donné, et celle de déclencheur d'antécédent ("antecedent trigger"), qui est un élément textuel formel (expression linguistique ou signal paralinguistique) qui aura

servi à introduire ou à identifier dans le modèle discursif en question un référent donné. La contribution du déclencheur d'antécédent est d'évoquer, avec son contexte prédicatif et énonciatif propre, un cadre de référence au sein duquel l'anaphorique construira son propre référent et/ou sens — ceci s'effectuant également en fonction du contexte prédicatif et énonciatif immédiat. L'anaphorique (ou de façon plus générale, l'expression indexicale employée anaphoriquement) se taille un référent à l'intérieur de ce cadre, en fonction du contexte prédicativo-énonciatif dans lequel il figure.

Cette vision des choses est très proche de celle de Kleiber [1994, p. 115], qui analyse le sens du pronom ordinaire de troisième personne (représenté par il) comme une instruction à l'allocutaire de rechercher dans le contexte mémoriel immédiat la représentation d'une situation saillante dans laquelle le référent potentiel de ce pronom est "impliqué comme un actant principal"; il faut en outre que la "phrase-hôte" contenant le pronom en question puisse être comprise comme un prolongement de cette situation saillante. Cette dernière condition est cruciale, à mon sens, puisqu'elle garantit la cohérence de l'unité de discours constituée par l'intégration de l'interprétation du segment indexical (la "phrase-hôte" dans la terminologie de Kleiber) dans le contexte interprétatif dont fera partie la prédication qui contenait le déclencheur d'antécédent. La présence d'une expression indexicale à valeur anaphorique dans le segment indexical ou phrase-hôte indique même que la prédication en question est à interpréter comme pragmatiquement subordonnée à son contexte gauche (ou droit, dans le cas de la "cataphore"). Ainsi, dans l'approche de Kleiber, ainsi que dans la mienne, ce ne sont pas l'expression indexicale et le déclencheur d'antécédent (ou "antécédent", dans l'optique de Kleiber) qui sont impliqués en tant qu'expressions indépendamment de leurs contextes respectifs, mais comme parties intégrantes de leurs prédications respectives. Pour ce qui concerne l'expression indexicale, Marslen-Wilson, Levy et Tyler l'expriment clairement : "(...) dans des énoncés contenant des pronoms anaphoriques, c'est l'énoncé dans son ensemble qui fonctionne comme le marqueur référentiel" [1982, p. 367].

3. Fonction anaphorique et fonction déictique

Dans l'introduction, j'ai opéré une distinction entre les fonctions anaphorique et déictique d'une part, et les catégories d'expressions indexicales susceptibles de les réaliser, de l'autre (cf. aussi Charolles, pour qui "l'anaphore est plus une forme d'emploi qu'une catégorie" [1991, p. 213]). La catégorie des expressions (nominales) caractérisées comme prototypiquement anaphoriques comprend les ellipses (expressions "nulles" ou formes zéro), les pronoms clitiques de troisième personne, et

les descriptions définies. De telles expressions comportent une présupposition, soit que leur référent soit déjà disponible dans le contexte discursif en question, soit qu'il puisse facilement s'inférer à partir de celuici. Il y a même une gradation de présupposition qui va du plus haut degré (le cas des formes zéro) au degré le moins élevé (le cas des descriptions définies), en passant par un degré 'moyen' (le cas des pronoms clitiques de troisième personne). Cette propriété différentielle se retrouve dans un rapport inverse entre ces trois sous-catégories lorsque l'on considère la plus ou moins grande facilité avec laquelle s'opère la transition entre deux unités discursives : en effet, il est progressivement plus aisé de la faire au moyen de l'expression-type comportant le niveau de présupposition de l'existence préalable du référent le moins élevé (les descriptions définies), puis au moyen de celle correspondant au niveau moyen de présupposition (les pronoms clitiques), et finalement au moyen de la catégorie la plus fortement présuppositionnelle à cet égard (les formes zéro). En voici un exemple:

- (2) [Extrait d'un article dans le Radio Times du 26.9. 2.10.87.]
- (a) "«Debussy himself used to play with the piano lid down», wrote Robert Bresson in his marvellous *Notes on the Cinematographer*. This fitting aphorism also reflects on the man whom many including myself regard as France's greatest film director.

Viewers this weekend will have the chance to assess the claim when two of his 13 feature films are screened in BBC 2's Film Club. They form part of this month's celebration of the great man's 80th birthday, which falls on Sunday (...)".

'«Debussy lui-même avait l'habitude de jouer avec le couvercle du piano baissé», écrivit Robert Bresson dans ses magnifiques Notes sur le Cinématographe. Cet aphorisme fort approprié rejaillit également sur l'homme que bon nombre — moi-même inclus — considèrent comme le plus grand cinéaste français.

Les téléspectateurs auront l'occasion ce week-end de juger du bien-fondé de *l'affirmation* lors de la diffusion de deux de ses 13 films par le Film Club de BBC 2. Ils font partie de la célébration ce mois de l'anniversaire du grand homme, qui tombe dimanche (...)'.

- (b) (...) Viewers this weekend will have the chance to assess ?it when (...).
- '(...)Les téléspectateurs auront l'occasion ce week-end d' ?en juger le bienfondé lorsque (...)'.

(Le point d'interrogation préfixé aux pronoms it et en dans (2b) indique que leur occurrence est grammaticale, mais que leur interprétation en termes du référent voulu (à savoir, 'l'affirmation selon laquelle de nombreuses personnes, y compris l'auteur du texte en cours d'élaboration, considèrent que Robert Bresson est le plus grand cinéaste français') n'est guère possible; s'ils apparaissaient à la place de la description définie effectivement employée à cet endroit du texte, leur référent le plus plausible serait certainement 'l'aphorisme "fort approprié" émis par Robert Bresson, selon lequel Debussy avait l'habitude de jouer avec le couvercle du piano baissé' — qui est tout autre).

⁵Comme le note Corblin [1992, p. 444, n. 5], on doit distinguer les groupes nominaux démonstratifs constitués de celui/celle, etc. suivi de quilque, etc. ou d'un syntagme participial (participe présent ou passé accompagné d'un complément), de ceux qui consistent en celui accompagné de -ci ou de -là (que Corblin appelle des "démonstratifs interprétatifs"): le premier type est simplement défini, et n'est nullement déictique, malgré sa morphologie.

6Zribi-Hertz [1992a] a relevé, de façon très intéressante, l'existence dans le français actuel d'un emploi de celui-ci qui n'est pas en opposition avec celui-là (il n'est donc pas déictique, étant limité à la fonction anaphorique de reprise) : ce type d'emploi recoupe celui des pronoms personnels ordinaires marqués pour le genre et le nombre (il, le, lui). Ce serait donc, d'après Zribi-Hertz, un exemple du principe de la conversion de la deixis en anaphore, apparent au plan synchronique. Un de ses exemples de cet emploi est reproduit en(i): (i) Rouletabille rencontra l'institutrice; après que Pierre eut averti le frère de Mme Duval, que {celle-ci;/7/ elleilz devait quitter le village (ex. (6)). D'après Zribi-Hertz, les locuteurs du français auxquels cette phrase avait été soumise avaient penché immédiatement pour l'interprétation

En ce qui concerne les expressions indexicales souvent caractérisées comme prototypiquement déictiques, il faut relever les pronoms 'neutres' démonstratifs (ça, ceci, cela, this, that), les pronoms démonstratifs 'discrets' (variant en genre et en nombre dans le cas du français : celui-, celle-, ceux-, celles- (-ci/-là, etc.), this (one), that (one), et les descriptions démonstratives. Dans tous ces cas, les occurrences des membres de chaque catégorie seront habituellement accompagnées par un geste approprié au cas où leur référent serait présent dans la situation d'énonciation, et donc directement perceptible par les participants à l'échange. À l'instar de ce que nous avions constaté dans le cas des expressions types remplissant de façon prototypique la fonction anaphorique, nous pouvons observer qu'il y a une gradation entre ces trois sous-catégories de types d'expressions à même de remplir la fonction déictique, du point de vue présuppositionnel : les membres du premier sous-groupe (les pronoms démonstratifs neutres), sauf lorsqu'ils sont accentués et accompagnés d'un geste (comme c'est le cas pour that et ça dans l'exemple donné à la page 34, à savoir Murdoch bought that for \$10 million / Murdoch a acheté ça pour \$10 millions), semblent limités à une fonction anaphorique (c'est-à-dire qu'une des conditions de leur emploi est que l'interlocuteur ou le lecteur ait déjà accès au référent, à partir du contexte énonciatif à l'œuvre), alors que la deuxième sous-catégorie constitue une sorte de transition entre un pointage vers un référent établi (ou plutôt vers la catégorie ou le type instancié(e) par un référent ayant déjà sa place dans le modèle discursif dont il est question) et la construction d'un nouveau référent créé à partir de lui. Dans le cas où le complément de l'élément celui-/celle-/ceux-/celles- en français est la particule -ci/-là - qui est la véritable composante déictique de ce type d'expression⁵ —, l'expression en question sera en partie anaphorique (elle présupposera l'existence préalable de son référent dans le modèle du discours à l'œuvre), mais elle constituera une instruction au compreneur de choisir comme référent un parmi plusieurs candidats dont il aura été question dans le contexte immédiat, en fonction de leur degré respectif de proximité par rapport au centre de l'univers déictique qu'est l'acte d'énonciation par le locuteur ayant la parole à un instant donné du discours⁶.

Quant à la troisième sous-catégorie d'expressions démonstratives (les descriptions démonstratives), elles servent à reclassifier le référent, qui peut donc préexister dans le modèle du discours, mais est de ce fait représenté sous un nouveau jour — ceci relevant entièrement de la responsabilité du locuteur (cf. [Corblin, 1987], [Marandin, 1986]). A ce titre, les expressions-occurrences faisant partie de cette sous-catégorie sont parfaitement à même d'introduire un nouveau référent ou objet du discours dans le modèle discursif à l'œuvre (c'est le cas, en particulier d'un type d'emploi de this N' en anglais (par. ex. : Do you know what happened yesterday? Well, there was this woman waiting at the bus stop

and (...) ('Tu sais ce qui s'est passé hier? Eh bien, il y avait cette femme qui attendait à l'arrêt du bus et (...)'). Voici un exemple attesté de la fonction "reclassifiante" des descriptions démonstratives:

(3) [Télérama, 26. 1. 94, p. 70.]

"La télévision existait avant-guerre. En février 1937, son «directeur artistique», le journaliste Georges Delemarre, voyait en ce nouveau moyen de transmission qui pointait une sorte de conservatoire. On allait y présenter des «gravures animées», des «illustrations vivantes», bref, des spectacles dramatiques, lyriques ou de variétés (...)".

L'expression démonstrative ce nouveau moyen de transmission qui pointait dans la deuxième phrase de cet extrait est beaucoup plus informative que son déclencheur d'antécédent La télévision dans la première. Je dirai ici que c'est l'emploi du déterminant démonstratif ce qui a permis de rendre saillante cette nouvelle propriété (nouvelle, tout au moins, dans la perspective de l'énonciateur). La réorientation de l'objet du discours initialement introduit ainsi accomplie, l'emploi subséquent du pronom ordinaire y maintient cette perspective inscrite dans la représentation du référent concerné (à savoir, "la télévision conçue, à l'époque en question, comme un nouveau moyen de transmission qui pointait, et comme une sorte de conservatoire"). Voir à cet égard également les SN démonstratifs This fitting aphorism et sa traduction française Cet aphorisme fort approprié dans l'exemple (2) ci-dessus.

Le fait que la propriété dénotée par la partie descriptive du syntagme démonstratif n'est pas supposée connue de l'allocutaire de l'énoncé qui le renferme est illustré par (4), encore un exemple attesté :

- (4) [Début d'un bulletin d'informations, France Culture, 13. 8. 93.]
- (a) "On apprend la mort hier de John Sowers. Cet Américain, âgé de 55 ans, était à l'origine de la photocopieuse (...)".
- (b) On apprend la mort hier de John Sowers. #L'Américain (...).

Dans (4a), la version attestée, la description démonstrative cet Américain a été employée car le journaliste ne pouvait évidemment pas

selon laquelle celle-ci se rapporte à Madame Duval (donc qu'il soit coïndicié en 'z'), et elle réfère à l'institutrice (coïndicié donc en 'i'). Après réflexion, cependant, ils admettaient que les deux expressions indexicales puissent avoir l'un ou l'autre référent. Toutefois, Zribi-Hertz n'indique pas si ce revirement était le résultat d'un encouragement de la part des expérimentateurs, ou bien venait directement des sujets eux-mêmes, car il est notoire que les jugements "off-line" sont sujets à caution. L'exemple suivant, cependant, illustre mieux le phénomène en question:

(ii) "La veille, il [Onofre Bouvila] avait annoncé à ses parents son projet d'aller à Bassora, (...) ainsi, il contribuerait à rembourser les dettes contractées par l'Américain;. Celui-ci; voulut exprimer son désaccord (...). Onofre le fit taire" (E. Mendoza, «La Ville des prodiges», Paris, Seuil, 1988, p. 179, (ex. 16b)).

De façon intéressante, toutefois, le pronom personnel il ne pourrait pas remplacer celui-ci ici, avec la même référence. Zribi-Hertz fournit le moyen d'expliquer ce contraste plus avant dans l'article en arguant que les conditions favorisant cet emploi de celui-ci sont qu'il représente de la part du locuteur un "degré d'empathie" avec son référent plus élévé que dans le cas de son antécédent (cf. le principe (23), p. 575) la notion de "prééminence" qui sous-tend cette notion d'empathie étant explicitée dans (31), (p. 578). Les conditions favorisant cet emploi de celui-ci à la position sujet de la troisième phrase de l'exemple (ii) étant réunies, cette expression est choisie de préférence à il. Un autre facteur intervenant dans le choix de celui-ci plutôt que il ici (facteur qui n' a pas été noté par Zribi-Hertz) est sans doute le fait que il serait préférentiellement compris comme reprenant le thème de ce fragment de texte, à savoir 'Onofre Bouvila'.

s'attendre à ce que John Sowers ait pu être connu des auditeurs français, ni qu'ils aient su qu'il était américain. Il a donc considéré que cette information devait être introduite par un moyen approprié (en l'occurrence, par une description démonstrative), et ne pouvait être supposée accessible et saillante — ce qui aurait été l'implication véhiculée par la description définie l'Américain en (4b), qui serait bien évidemment pragmatiquement défectueuse dans ce contexte (statut indiqué ici au moyen du croisillon '#'). Cet exemple semble donc mettre en doute l'affirmation de Kleiber [1988, p. 62], selon laquelle "une description démonstrative Ce N, anaphorique ou non, équivaut à une structure attributive classificatoire présupposée du type Ce est un / du N (ou N)" (c'est moi qui mets les italiques). L'analyse de cet exemple met en évidence l'importance qu'il y a, en examinant les conditions du choix entre plusieurs expressions indexicales à tel ou tel point d'un discours, à tenir compte des facteurs interactionnels existant entre locuteur et interlocuteur(s) (ou entre locuteur et allocutaires, dans le cas de cet exemple radiophonique) - cf. en particulier [Apothéloz & Reichler-Béguelin, 1995, à paraître].

Voici maintenant un exemple de l'anglais illustrant la capacité d'une description démonstrative à introduire un nouvel objet du discours dans le modèle discursif en construction (cette fois en le sortant de la mémoire à long terme):

(5) [Autocollant affiché sur la vitre arrière des voitures.]

"Mind that child! He may be deaf".

'Faites attention à cet enfant! Il se peut qu'il soit sourd'.

Ici, la description démonstrative that child (un emploi qualifié de "reminder that" — 'that de rappel' — par Gundel et alii [1993]) a été employée dans la clause initiale afin de rendre saillant à partir de la mémoire encyclopédique à long terme (plutôt qu'à partir de la situation d'énonciation, aucun enfant n'étant nécessairement présent dans le lieu où cet énoncé aura été lu) le stéréotype d'un enfant imprudent se précipitant du trottoir à travers la trajectoire d'un véhicule qui s'approche. Notons ici que l'énoncé Mind that child! évoque une situation (stéréotypique) d'ensemble, à l'intérieur de laquelle le référent de that child joue le rôle central. C'est à la fois l'emploi du mode impératif, à valeur d'injonction, et celui de la description démonstrative qui servent à évoquer la situation en question ici. Ceci contraste donc avec ce que nous avons vu dans l'exemple (1), où la "situation" en question, quoique partiellement spécifiée par le cadre physique auquel les interlocuteurs sont en train de porter attention, est également évoquée à partir des connaissances générales qu'ils auront à son sujet (du fait, par exemple, qu'un palais aura été construit à l'initiative d'un commanditaire) ; mais le fait capital ici, c'est que cette dernière situation est déjà l'objet d'une attention particulière de la part des interlocuteurs au moment où l'énoncé indexical se produit. Du fait que l'énoncé indexical Mind that child dans (5) évoque une situation stéréotypique et non pas spécifique, l'expression démonstrative that child a une référence variable plutôt que spécifique. L'emploi du pronom personnel he dans la seconde clause présuppose que son référent existe et est déjà saillant, c'est-à-dire "en focus", à l'intérieur de cette situation stéréotypique (présupposition que le démonstratif that dans that child n'a évidemment pas); il sert d'instruction à l'allocutaire de maintenir ce niveau élevé de saillance, de même que la référence variable de la mention initiale. Si l'on intervertissait les deux expressions indexicales ici, le résultat serait interprétativement incohérent (comme dans le cas de (4b) par rapport à (4a) ci-dessus).

Un exemple ostensiblement analogue tiré cette fois du français permet toutefois de nuancer cette conclusion :

(6) [Photo en noir et blanc d'un cercueil drapé d'un linceul, sur lequel est posée une rose : publicité pour les Pompes Funèbres Générales, Le Monde, 5. 11. 93.]

Légende: "Notre métier est de vous aider dans ces moments-là".

Ici, l'expression indexicale employée est clairement démonstrative quant à la forme ; cependant, elle fonctionne anaphoriquement aussi bien que déictiquement, à la différence de that child en (5), pourtant parallèle sur le plan de la forme. Le cadre de référence dans lequel s'inscrit l'interprétation de l'expression ces moments-là est fourni par la "mise en scène" représentée dans la photo dont l'énoncé ci-dessus constitue la légende. Le caractère artificiel et peu réaliste de cette scène est censé symboliser un événement rituel (donc conçu génériquement), modalité qui est maintenue par la prédication dont fait partie l'expression en question (le nombre (pluriel) que celle-ci exprime est d'ailleurs conforme à cette modalité). En même temps, la forme de l'expression, qui correspond à l'évidence au plus haut degré de déicticité, signale que son référent doit être retiré de la mémoire encyclopédique (vers laquelle pointe déjà le contenu de la photo) et rendu saillant. En cela, elle fonctionne de façon semblable à l'occurrence du "reminder that" en (5) — qui, lui, on s'en souvient, n'a rien d'anaphorique puisqu'il est responsable de l'évocation, à l'intérieur de la situation stéréotypique d'ensemble, du référent (variable) qui est repris par l'énoncé anaphorique qui lui fait suite. D'autres auteurs ont attiré l'attention sur des cas d'emplois anaphorico-déictiques d'expressions indexicales (par exemple [Lyons, 1980, p. 289 et 297]; [Schiffrin, 1990], dans une étude du fonctionnement de l'indexical anglais then; [Bardovi-Harlig, 1983]; et [Cortès & Szabo, 1992], dans une description des pointeurs allemands es, dies, et das : les auteurs soutiennent (p. 559) que les deux derniers types d'expressions peuvent fonctionner de cette façon).

Comme nous venons de le voir, toutes les sous-catégories d'expressions démonstratives peuvent fort bien remplir une fonction anaphorique (qu'elles remplissent par ailleurs d'une manière bien différente de celle des catégories d'expressions indexicales qui sont spécialisées dans cette fonction). Parmi les exemples que nous avons déjà présentés, citons This fitting aphorism et Cet aphorisme fort approprié dans (2a), ce nouveau moyen de transmission qui pointait dans (3), et Cet Américain dans (4a). La description démonstrative ces moments-là en (6) exemplifiait les deux fonctions à la fois. Il est plus difficile de trouver des exemples de la situation inverse; pourtant, quoique non déictiques au sens strict du terme, les descriptions définies, à l'instar des expressions démonstratives, sont parfaitement capables d'introduire un nouvel objet du discours dans le modèle conceptuel en construction : Fraurud [1990] a relevé dans un corpus de textes écrits suédois de genres divers (brochures, articles de journaux, manuels scolaires et ouvrages argumentatifs) que 41% de tous les SN de première mention d'un référent (c'est-à-dire, qui avaient servi à introduire un nouveau référent dans le modèle du discours à l'œuvre) étaient des SN définis 'pleins' (par 'pleins', Fraurud veut sans doute dire "à tête lexicale", donc excluant les pronoms).

Mais le fait que des exemples d'emploi déictique d'expressions indexicales spécialisées dans la réalisation de l'anaphore soient difficiles à trouver (contrairement à la situation inverse) est le reflet du type de rapport à la fois ontogénétique et phylogénétique entre deixis et anaphore que nous venons de voir (p. 32-33 supra). Nous pouvons tenter ici une généralisation en disant que, du point de vue discursivo-fonctionnel, la deixis occupe le pôle marqué de l'indexicalité, et l'anaphore le pôle nonmarqué : ce type de rapport reflète à son tour une "loi" qui tend à régir l'élaboration du discours en général, à savoir que, du point de vue de l'interprétation, l'allocutaire a tendance à privilégier "par défaut" la continuité (cf. le principe de "minimisation" de Levinson [1987]). La discontinuité, en revanche, exige un effort de traitement supplémentaire, et (à moins d'être explicitement signalée — par exemple, par un connecteur quelconque) serait de ce fait introduite dans l'interprétation seulement si une interprétation en continuité avec le contexte immédiat aboutissait à une incohérence.

4. Le rôle du contexte prédicatif et énonciatif immédiat dans le fonctionnement des indexicaux

Nous arrivons maintenant à l'aspect critique du mode de fonctionnement et d'interprétation des éléments indexicaux (qu'ils servent une fonction déictique ou anaphorique — ou enfin les deux à la fois, comme nous l'avons vu dans le cas de l'exemple (6) en particulier) : à savoir, le contexte prédicatif et énonciatif immédiat de l'expression

indexicale (ce que j'appelle le "segment indexical", et Kleiber "la phrase hôte" [1990, 1994]). Ce segment est ce qui permet, en grande partie, de déterminer la référence ainsi que le sens contextuellement délimités de l'expression indexicale dont il est question (cf. aussi [Kleiber, 1990, 1994]; [Conte, 1990, p. 216; 1991, p. 19, 21, 25]. A l'intérieur de ce segment, c'est évidemment le prédicateur régissant (une unité sémanticogrammaticale, plutôt que purement grammaticale ou syntaxique), conjugué avec son ou ses argument(s) interne(s) (s'il y en a) et complément(s) adverbial ou adverbiaux (s'ils existent), qui joue le plus grand rôle à cet égard : il assigne à l'élément indexical qu'il régit le statut d'argument ou de non-argument (adjoint), une composante de son sens contextuellement approprié, et un 'ordre' ou type référentiel. Nous examinerons chacun de ces types d'assignation dans 4. 1. et 4. 2 cidessous. Enfin, c'est également le temps, l'aspect, le mode grammatical ainsi que diverses autres modalités exprimés dans le segment indexical qui exercent une influence sur l'interprétation et le fonctionnement de l'élément indexical qui s'y trouve (nous n'aurons malheureusement pas la place ici de développer cet aspect du segment indexical — mais voir à ce sujet [Cornish, en préparation, ch. 3]).

4. 1. Le segment indexical : l'assignation à l'expression indexicale d'un statut actanciel

D'abord, nous constatons que le sujet d'une prédication (qu'il soit un SN "normal" (à tête nominale) ou marqué (une clause ou un syntagme infinitival — ainsi que gérondif en anglais) correspond toujours à un argument. Par contre, des SN non-sujets peuvent, selon le cas, être interprétés soit comme arguments, soit comme non-arguments (donc comme prédicats). Des paires d'exemples en français et en anglais illustrent ces possibilités.

- (7)
 (a) La vie à l'époque était une véritable lutte, et elle devait le/*la rester.
- (a') La vie à l'époque était une véritable lutte. Il fallait la/*le mener sans relâche et sans merci.
- (b) Life at the time was a real struggle, and (it) was to remain so/*it.
- (b') Life at the time was a real struggle. It was necessary to live it/*so tirelessly and remorselessly.

En français, la présence ou l'absence d'accord manifestée par un pronom de troisième personne vis-à-vis d'un déclencheur d'antécédent peut marquer le statut d'argument ou de non-argument, respectivement, du pronom en question. Dans les exemples en (7), nous avons affaire à un contraste entre des arguments désignant des entités de premier ordre (des objets 'discrets') et des non-arguments dénotant des prédicats. Le prédicateur régissant du segment indexical en (7a) (rester) est un verbe

quasi-copulatif (parallèle en cela au verbe anglais remain en (7b)). De ce fait, il exige que son pronom complément soit de statut prédicatif et non argumental: le pronom 'neutre' le (qui en termes de forme est masculin en genre, mais est en réalité invariable en genre comme en nombre) est donc employé, mais non pas le féminin singulier la (c'est-à-dire le pronom qui varie en genre et en nombre) ; et ce, alors que le déclencheur d'antécédent — à savoir une lutte dans la coordonnée initiale — avec lequel on pourrait supposer qu'il s'accorde en ces termes est (intrinsèquement) féminin en genre et (de façon contingente) singulier en nombre. Alors que le déclencheur d'antécédent peut dans ce cas se laisser interpréter soit comme argument (une entité générique), soit comme prédicat, c'est parce que le pronom du segment indexical est régi par un prédicateur quasi-copulatif qu'il ne peut être interprété que comme un non-argument (c'est-à-dire un prédicat). Ce statut sémantique est formellement manifesté par le pronom neutre le, qui ne varie pas en genre ou en nombre. L'emploi de so mais non de it dans la version anglaise de cet exemple en (7b) correspond à la même logique (voir, pour plus ample discussion des différences sémantico-discursives entre so et it en anglais, [Cornish, 1992]).

Dans (7a'), par contraste, le verbe lexical 'plein' mener du segment indexical assigne un statut d'argument à son complément pronominal en vertu de son sens (dont un aspect est la transitivité); ce statut est reflété ici dans l'occurrence obligatoire de la variante accordée (la) plutôt que l'emploi de la forme neutre le (qui est exclu dans ce contexte). Dans les deux cas ((7a) et (7a')), le déclencheur d'antécédent est identique, quoique son statut sémantique soit potentiellement ambigu (argument générique ou prédicat). Ce qui distingue les deux variantes, c'est la différence lexico-sémantique entre les prédicateurs régisseurs à l'œuvre (rester dans (7a) et mener en (7a')).

Cependant, l'occurrence d'un pronom neutre, par opposition à un pronom accordé, n'est pas un signe infaillible du statut de non-argument : un pronom neutre peut figurer comme complément d'un verbe lexical plein, auquel cas il se voit assigner un statut d'argument — mais ce sera un argument désignant une entité de second (un état de choses) ou de troisième ordre (une proposition) plutôt que premier ordre (un individu). La sélection d'un pronom neutre (plutôt que personnel) se fait en fonction du sens en contexte du verbe régisseur choisi comme prédicateur.

4. 2. L'assignation d'un trait sémantique contextuel à l'expression indexicale régie par le prédicateur

Considérons les exemples suivants :

- (8)
- (a) Elle est morte.
- (b) Ça arrive souvent.

- (c) Attention! Tu vas le casser.
- (d) On s'y attendait.
- (e) Ils y ont assisté.

Dans ces exemples (qui comprennent uniquement des segments indexicaux), c'est la dénotation du pronom régi par le prédicateur employé qui est contrainte par le sens en contexte de celui-ci. Ainsi, le pronom elle en (8a) est contraint par son prédicateur régissant mort à dénoter un être au préalable animé, qui est de ce fait capable de se transformer d'un être vivant en un 'objet' mort. Ça dans (8b) et y dans (8e) sont contraints par leurs prédicateurs respectifs arriver (au sens de "se passer") et assister à qch. (signifiant "être le témoin de quelque chose") à dénoter une situation ou un état de choses (c'est-à-dire, une entité de second ordre). Le trait sémantique assigné au pronom dans ce dernier cas serait quelque chose comme "événement de quelque importance dont on peut être le témoin". Notons que c'est le sens en contexte du prédicateur qui détermine le type d'interprétation assignée au pronom, et non pas le verbe (ou adjectif, dans le cas de (8a)) qua verbe (ou adjectif) : dans (8b), par exemple, la présence de l'adverbe souvent induit le sens "se passer" chez le prédicateur arriver, qui à son tour transfère le type de dénotation 'état de choses' (ou entité de second ordre) à son sujet ça. Sans la présence de l'adverbe de fréquence souvent, le sens par défaut de arriver serait en toute probabilité "venir", et le pronom ça serait dans ce cas interprété comme une espèce d'objet physique (comme dans ça arrive! prononcé dans le contexte d'un restaurant par un serveur à l'intention d'un client affamé et impatient, par exemple).

On peut noter également que le pronom datif y dans (8e) signale que son verbe régisseur est assister à qch., au sens de "être le témoin de quelque chose". Si le pronom choisi dans ce cas avait été l'une des formes accusatives le, la, ou les, cependant, cela serait l'indice que le verbe en question serait assister qn., au sens de "aider quelqu'un". Un tel prédicateur aurait assigné le type dénotatif "individu humain" (une entité de premier ordre) au pronom en question (cf. l' "approche pronominale" aux paradigmes verbaux développée par Blanche-Benveniste et alii, [1987]). Le pronom le dans (8c) est contraint par son prédicateur régisseur casser (au sens de "briser quelque chose"), à dénoter quelque chose de rigide, donc "brisable" (c'est-à-dire, comme les référents potentiels de elle en (8a), une entité de premier ordre). Enfin, le pronom y dans (8d) se voit imposer le type de dénotation 'proposition' (une entité de troisième ordre) par son verbe régisseur s'attendre à qch. Le trait sémantique contextuel ici serait quelque chose comme "la réalisation future d'une proposition, réalisation que le référent du sujet considère comme probable".

Notons qu'il n'y a pas nécessairement de correspondance biunivoque entre type de pronom employé (pronom personnel, neutre ou démonstratif,

forme zéro ou nulle) et type ou ordre de référent désigné (ainsi que statut argumental ou non argumental) dans chaque cas. Lorsqu'il y a conflit dans la détermination d'un type dénotatif entre les propriétés codées par la forme du pronom choisi et l'imposition d'un trait sémantique contextuel par le prédicateur régissant dans le segment indexical, c'est cette dernière qui prévaut. Nous avons vu dans 4. 1. supra que la même forme pronominale (le neutre, et ses variantes y et en) peut aussi bien correspondre à un prédicat (autrement dit, à un non-argument) (comme dans (7a)) qu'à un argument (cf. les occurrences de y dans (8d) et (8e)). Le pronom démonstratif neutre ce et sa variante tonique cela peuvent dénoter des référents de quatrième ordre (qui, selon Dik [1989, p. 255], correspondent à des actes de langage : la description définie the claim dans (2a) ci-dessus en est une illustration), de troisième, de deuxième, ou de premier ordre (et il en est de même pour les pronoms anglais it et that). Quant à la série de pronoms neutres ordinaires le, y et en, ils peuvent dénoter des référents de troisième, deuxième ou zéro ordre (un prédicat).

Grâce à l'homonymie, une seule forme peut même correspondre à deux ordres d'entité simultanément. C'est le cas notamment dans la publicité, genre qui affectionne ce type d'ambiguïté intentionnelle :

(9) [Affiche dans une rue, Aix-en-Provence.]"Si vous aimez Macintosh, c'est le moment de l'écrire".

[Grande image d'un chéquier ouvert, prêt à être rempli].

Texte et contexte s'interpénètrent ici pour déterminer deux ordres de référent superposés pour le pronom l', à savoir 'que vous aimez Macintosh' (entité de troisième ordre), et '(sur votre chèque/chéquier) le montant du prix d'un ordinateur Macintosh' (entité de premier ordre). C'est le fait que le verbe régissant écrire se construit avec les deux types de complément (la complétive que P, et un syntagme prépositionnel ou nominal) qui légitime les deux types d'interprétation du pronom le ici (outre le fait, pour le second d'entre eux, que la tête de la représentation conceptuelle de l'interprétation de ce pronom au sein du modèle discursif en question (que j'appelle son antécédent) serait occupée par le substantif masculin chèque).

D'habitude, cependant, il y a congruence entre le type dénotatif spécifié par le prédicateur régissant et le type d'expression indexicale choisi.

Pour résumer les conclusions de cette section, la prédication exprimée par le segment indexical influe sur le type d'interprétation qu'une expression indexicale s'y trouvant peut soutenir, et ce des façons suivantes : d'abord, le sens en contexte du prédicateur régissant sélectionne un trait sémantique contextuel qui est instancié dans l'élément

indexical qu'il régit (que ce dernier soit sujet ou complément d'objet du verbe ou adjectif dans sa réalisation clausale). Ensuite, ce trait sémantique contextuel, conjugué au sens et à la valeur référentielle déjà codés par le type d'élément indexical choisi, détermine un type dénotatif en termes d'un ordre particulier d'entité auquel l'expression en question peut être comprise comme faisant référence dans ce contexte. Enfin, en ce qui concerne les indexicaux non sujets, nous avons vu que c'est la configuration sémantique de la prédication dans son ensemble qui détermine si un indexical donné sera interprété comme exprimant un argument ou non.

Déjà donc, en dehors même de toute invocation d'un déclencheur d'antécédent pour un anaphorique donné, nous voyons que le contexte prédicatif et énonciatif immédiat dans lequel celui-ci se trouve permet de déterminer d'une façon bien précise et la nature de la référence et le caractère des référents potentiels dont il sera doté.

5. Les types d'état du modèle discursif supposés par la référence anaphorique ou déictique

Venons-en maintenant à la question des différents types d'état du modèle du discours dans le cadre duquel anaphore et deixis trouvent leur raison d'être, ainsi que de la trace que ces deux types d'opération discursive y laissent. D'abord, il faut noter que les expressions indexicales employées anaphoriquement (surtout les pronoms de troisième personne) reflètent l'état du modèle existant à tel ou tel moment du déroulement du discours, ainsi que la perspective en train d'être adoptée envers la ou les entités s'y trouvant, du point de vue du locuteur. Elles servent surtout à signaler à l'allocutaire le degré de 'focus' (centration d'attention, prééminence psychologique) que le locuteur attribue aux référents établis (ou qu'il considère comme accessibles à partir du cadre de référence en cours d'évolution) dans l'unité discursive qui est activée au moment où l'expression indexicale est utilisée. Voici quelques exemples tirés de l'anglais et du français, faisant intervenir le genre "socio-culturel" (10a, 10b) et grammatical (10c).

⁽¹⁰⁾

⁽a) [Extrait d'un article intitulé "Fatal test-tube pregnancy", The Guardian, 25. 2. 94, p. 2.]

[&]quot;Britain's first victim of a rare syndrome during fertility treatment died because she became pregnant, an inquest heard yesterday (...)".

^{&#}x27;[Grossesse-éprouvette fatale].

La première victime en Grande Bretagne d'un syndrome fort rare qui s'est manifesté pendant son traitement pour la fécondité est morte parce qu'elle s'est trouvée enceinte, a-t-on déclaré devant une enquête hier (...)'.

- (b) [Commentaire sur le dégagement d'urgence en touche par un arrière irlandais depuis près de leur ligne de but, pendant le match de rugby Irlande-Angleterre du tournoi des cinq nations, BBC1 (chaîne de télévision), 20. 1. 90.]
- "(...) and away she goes into touch".
- '(...) et voilà qu'il s'en va vers la touche'.
- (c) [A. Fontaine, Le Monde Dimanche, 24.7.83.]
- "(...) la politique n'est pas le royaume de l'absolu, et ceux qui croient le contraire ont toujours connu d'effroyables réveils. *Elle* est un art, difficile comme tous les arts, mais qui doit, sauf à sombrer dans le chaos, qu'il vise précisément à ordonner un peu, respecter un minimum de règles (...)".

En (10a), le pronom she confirme l'inférence hautement probable que le lecteur aura sans doute tirée à ce stade du discours, selon laquelle la victime dont il s'agit est une femme (la personne en question recevait un traitement pour la fécondité, le titre indiquait déjà qu'il s'agira d'un cas de grossesse in vitro, etc.), sans toutefois que cela avait été clairement explicité auparavant.

En (10b), un exemple oral spontané, le commentateur emploie de façon assez surprenante le pronom féminin *she* pour désigner un ballon de rugby (un objet aux connotations masculines, s'il y en avait!). Cet emploi devient cependant moins surprenant lorsqu'on considère qu'il constitue l'expression d'un point de vue de la part du commentateur (ce n'est donc pas une description purement objective de la situation visée): en effet, le pronom "sexué" *she* en anglais peut être utilisé pour référer à un objet ou lieu qui fait l'objet d'une attention et de soins particuliers (souvent de la part des hommes, d'ailleurs); on l'emploie notamment pour désigner des pays, des voitures, des navires, etc. L'empathie avec le ballon en question (et indirectement, peut-être même, avec l'équipe irlandaise qui s'était sauvée *in extremis* d'un essai presque certain du camp adverse, en le dégageant loin du danger) est clairement exprimée grâce à l'emploi d'un pronom marqué, par opposition avec le pronom inanimé attendu ici (viz. *it*).

Quant à (10c), nous pouvons observer ici le changement de genre qui s'opère dans la référence à la politique, changement manifesté dans la transition entre pronoms de troisième personne (elle... il, de la troisième à la cinquième clause de l'extrait). Ce phénomène peut également être interprété comme l'expression d'un point de vue (Fontaine opposant ici la conception de la politique comme un absolu par les dictateurs et autres dirigeants autoritaires, à la conception démocratique et relativiste (qu'il fait sienne) : cette transition est balisée ici au moyen d'une répétition à effet rhétorique (elle est un art, difficile comme tous les arts...). Comme dans le cas du pronom illustré en (10a), il ici sert de confirmation pour l'allocutaire que le référent du discours visé a bien telle ou telle propriété. La phrase existentielle elle est un art... sert à introduire dans le modèle discursif à l'œuvre, non pas un nouveau référent (il s'agit ici d'une

construction prédicationnelle et non pas identificationnelle), mais une modification ou mise à jour de la représentation conceptuelle d'un référent existant (le topique de ce fragment de texte, d'ailleurs). Le nom tête de cette représentation est dorénavant *l'art (m.)*, et la suite (...) que représente la politique, qui n'est pas le royaume de l'absolu. (Pour une excellente discussion de l'élaboration de l'empathie avec des référents discursifs donnés au moyen d'un changement de genre manifesté par des pronoms, voir [Conte, 1990]; voir aussi [Cornish, 1986, p. 159-165; 1987, p. 251-257]. Pour une tentative de formuler des représentations discursives de référents pointés par des expressions indexicales de types divers (formes zéro, pronoms de troisième personne, descriptions définies), voir [Cornish, 1996, sous presse].

Voici à présent un exemple de l'état du modèle supposé par un emploi déictique d'une expression indexicale :

(11) [Interview du chef du groupe écologiste "Friends of the Earth" (Jonathan Porritt) par Nicholas Witchell, BBC Radio 5, 16. 10. 94.]

NW: "Do you think that he [Prince Charles] will become a «Green Monarch»?

JP: Well, yes, but I don't think that everyone necessarily subscribes to THAT.

NW: ... What, that he will ever one day beCOME king?

JP: ... Yes...".

'NW: Pensez-vous qu'il [le prince Charles] deviendra un 'monarque vert'?

JP: Eh bien, oui, mais je ne pense pas que tout le monde souscrit forcément à CELA.

NW: ... Quoi, qu'il deviendra ROI un jour?

JP: ... Oui...'

La question de Nicholas Witchell porte sur l'idée que le prince Charles sera un monarque vert, et non pas sur celle de savoir s'il sera jamais monarque : c'est son titre d'expert ès écologie qui est évidemment en exergue, le fait qu'il sera monarque étant présupposé. L'interviewé voulant, cependant, remettre en question ce présupposé, celui-ci emploie un démonstratif (accentué, de surcroît) à valeur déictique afin de rendre accessible et saillant un élément d'information qui, dans le contexte constitué par l'interprétation de la question, était en arrière et non au premier plan. Ce qui est intéressant ici, c'est que nous avons la trace de cet effort cognitif de mise au premier plan d'un élément présent dans le contexte, certes, mais peu accessible, tout de même (cf. la question métadiscursive de la part de l'intervieweur sur l'interprétation intentionnée par l'interviewé, et la réponse confirmatoire de celui-ci). Notons que la "procédure anaphorique" (comme le dit Ehlich [1982]) ne serait

absolument pas de mise ici (cf. # ... I don't think that everyone necessarily subscribes to it, où it serait nécessairement interprété comme référant à ce qui était "en focus" à ce moment-là du discours, à savoir 'que le prince Charles deviendra un monarque vert un jour'; cette interprétation serait d'ailleurs légèrement incohérente ici (à moins d'une indication intonative spéciale — à savoir, un accent contrastif placé sur le morphème every dans everyone, afin de bien marquer l'opposition entre le point de vue du locuteur et celui de bien d'autres personnes, sur le sujet en question).

L'emploi déictique du pronom démonstratif *that*, accompagné d'un accent fort (qui équivaut à un geste), suppose donc que le référent en question est disponible dans le contexte énonciatif, mais qu'il est à l'arrière-plan de ce contexte ; il est de ce fait d'un accès cognitif difficile. Dans le cas qui nous occupe en (11), cette difficulté se témoigne à travers le besoin qu'avait ressenti l'intervieweur de faire vérifier auprès de son interlocuteur l'exactitude de son interprétation de ce démonstratif.

6. Conclusion

Du fait que deixis et anaphore participent d'un fonds commun : l'indexicalité (c'est-à-dire, le fait de pointer vers un référent dont la représentation est à construire en fonction du contexte énonciatif et discursif à l'œuvre dans un acte de communication donné), elles sont étroitement imbriquées. Les exemples et la discussion développés jusqu'ici nous amènent à la conclusion que deixis et anaphore sont les deux faces d'une même médaille, et que le rapport entre elles tient de l'éventail ou du continuum plutôt que d'une distinction absolue entre deux procédures nettement différenciées (c'est aussi la conclusion à laquelle aboutit Zribi-Hertz [1992b], au terme d'une étude de toute une gamme d'expressions indexicales de types divers). Une telle caractérisation se reflète dans le fait que, mises à part les expressions déictiques "primaires" (je, tu), les formes spécialisées dans l'expression de la deixis peuvent fort bien s'employer anaphoriquement, et certaines parmi celles dont la fonction typique est d'exprimer l'anaphore peuvent également remplir une fonction déictique — bien que cette situation se vérifie bien moins fréquemment. Nous avons même vu un emploi d'une expression démonstrative (ces moments-là dans l'exemple (6)) qui se laisse analyser comme ayant une valeur déictique et anaphorique à la fois (cf. aussi, pour des exemples et analyses analogues, [Lyons, 1980], [Zribi-Hertz, 1992b], [Cortès et Szabo, 1992] et [Schiffrin, 1990]).

La seule forme indexicale incapable de remplir une fonction déictique (donc limitée à remplir la seule fonction anaphorique — mais à l'intérieur du cadre restreint de la phrase seulement) que Zribi-Hertz [1992b] a trouvée était le pronom clitique résléchi se, qui est sujet à des contraintes

grammaticales strictes (il ne peut pas précéder son déclencheur d'antécédent, ne peut pas référer indépendamment d'un tel marqueur qui doit l'accompagner dans le cotexte immédiat, et doit être une expression linguistique — et a besoin d'être c-commandé par lui à l'intérieur de la clause minimale qui les contient). À cette catégorie d'expressions, j'ajouterais toutefois les pronoms ordinaires de troisième personne employés comme des variables liées, les pronoms relatifs déterminatifs, et les formes zéro sujets d'infinitive ou de participiale (c'est-à-dire, les anaphoriques nominaux 'stricts' étudiés dans le chapitre 3 de mon livre [Cornish, 1986], ou les "Syntactic Agreement Pronouns" de Bosch [1983]). Ces formes-là, quoique issues à l'origine d'expressions à valeur déictique, ont été grammaticalisées au point où leur seule fonction possible est anaphorique, fonction qu'elles sont d'ailleurs incapables de remplir au delà des frontières étroites de la clause minimale. On pourrait même dire que c'est précisément en se grammaticalisant à ce point qu'elles ont perdu le degré de "déicticité" minimale nécessaire pour pouvoir le faire.

J'avais d'ailleurs suggéré [Cornish, 1986, p.77-79] que, parallèlement à chaque catégorie d'expressions anaphoriques "strictes", on trouve une catégorie apparentée d'expressions "libres" ou pragmatiquement déterminées (les pronoms réfléchis emphatiques en anglais, disjonctifs en français; les formes réciproques périphrastiques each... the other en anglais, et l'un, l'autre en français; les pronoms relatifs non déterminatifs dans les deux langues; les pronoms de troisième personne "libres" (non liés); et le sujet zéro "libre" (donc déterminé via le contexte) d'une infinitive (comme dans Que faire? Personne ne le sait)). L'expression de l'anaphore et de la deixis (quoique cette dernière série de formes indexicales ne soit pas déictique à part entière) se trouve ainsi répartie de façon formelle entre ces séries de paires d'expressions indexicales.

Deixis et anaphore fonctionnent au niveau de la mémoire du texte (en comprenant la notion de 'texte' dans un sens large, qui englobe les signes et signaux ayant une valeur communicative en même temps que le contenu verbal des énoncés produits), texte qui matérialise un acte de communication donné. Ces deux fonctions cognitives servent à assurer la coordination de l'attention des interlocuteurs (ou du scripteur et du lecteur dans le cas d'un échange écrit) à chaque moment du déroulement du discours en cours d'élaboration, de façon qu'ils puissent remettre à jour, non seulement leur perception de ce dont ils parlent à tel ou tel moment du discours, mais aussi le niveau de focus et le type de perspective assignés par le locuteur ou scripteur aux référents qui sont visés. (Apothéloz et Reichler-Béguelin [1995, à paraître] montrent également que les expressions indexicales font bien plus, au sein d'un discours, qu'assurer la référence à tel ou tel objet-du-discours).

La deixis proprement dite sert à déplacer ou à réorienter le centre d'attention existant à un certain point dans le déroulement du discours vers un nouveau centre dérivé à partir du contexte d'énonciation ; l'anaphore constitue une instruction à maintenir la saillance d'un centre d'attention existant au moment où l'expression la manifestant est employée, et de plus renseigne l'allocutaire sur la façon dont l'énonciateur conçoit le référent en question à ce moment-là. Que le référent en question ait été explicitement introduit dans le modèle discursif à l'œuvre au moyen d'une expression antécédente, ou non, n'est pas pertinent : les mêmes types d'expressions indexicales (pronoms clitiques de troisième personne, formes zéro, syntagmes définis à hyperonyme, etc.) s'emploient, en faisant intervenir le même type d'interprétation, que le référent ait été évoqué textuellement, situationnellement, inférentiellement ou bien soit déjà, d'une façon ou d'une autre, présent à l'esprit des interlocuteurs. Le cotexte n'a donc aucune préséance en ce qui concerne la manière dont l'anaphore fonctionne, qui est avant tout d'ordre mémoriel. Ce qui est plus fondamental pour la référence d'un indexical donné (qu'elle soit d'ordre déictique ou anaphorique), c'est, comme nous l'avons vu au cours de la section 4, la nature de la prédication à laquelle il participe.

Université de Toulouse-Le Mirail — CNRS-URA 1033

Remerciements

Je tiens à remercier de leurs remarques judicieuses, mon épouse, Pauline Cornish, Michel Aurnague, Anne Condamines, Fabienne Plégat, Marie-Paule Péry-Woodley et Marie-José Reichler-Béguelin, qui ont lu entièrement ou en partie les différentes versions préliminaires de cet article. Bien entendu, j'assume l'entière responsabilité de toute erreur qui subsisterait dans la version finale.

Références bibliographiques

APOTHÉLOZ (D.) & REICHLER-BÉGUELIN (M.-J.)

1995, à paraître, "Demonstrative NPs and Associativity", Journal of Pragmatics.

BARDOVI-HARLIG (K.)

1983, "When Given and New Coincide", Papers from the 19th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, p. 14-26.

BLANCHE-BENVENISTE (C.) & DEULOFEU (J.) & STÉFANINI (J.) & Van Den EYNDEN (K.)

1987, Pronom et syntaxe: l'approche pronominale et son application au français, Paris, Selaf.

BOSCH (P.)

1983, Agreement and Anaphora: A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse, London, Academic Press.

BÜHLER (K.)

1982 (1934), Sprachtheorie (Jena, Fischer), dont des extraits sont traduits en anglais et publiés sous le titre "The Deictic Field of Language and Deictic Words", p. 12-28, in JARVELLA (J.) & KLEIN (W.), eds.

CHAROLLES (M.)

1991, "L'Anaphore, définition et classification des formes anaphoriques", Verbum, t. XIV, fascicule 2-3-4, p. 203-216.

CONTE (M.-E.)

1990, "Anaphore, prédication, empathie", p. 215-225, in Le Discours : représentations et interprétations, M. Charolles, S. Fischer et J. Jayez, eds., Presses Universitaires de Nancy.

1991, "Anaphores dans la dynamique textuelle", Cahiers de Praxématique, 16, p. 11-33.

1992, "Deixis textuelle et Deixis am Phantasma", p. 153-161, in Texte, Sätze, Wörter und Moneme, Festschrift für Klaus Heger zum 65, Geburtstag, S. R. Anschütz, ed., Heidelberger Orientverlag.

1994, "Discontinuity in Texts", p. 195-204, in The Syntax of Sentence and Text, S. Cmejrkova and F. Sticha, eds., Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.

CORBLIN (F.)

1987, Indéfini, défini et démonstratif, Genève, Droz.

1992, "Démonstratif et nomination", p. 439-456, in MOREL (M.-A.) & DANON-BOILEAU (L.), eds.

CORNISH (F.)

1986, Anaphoric Relations in English and French: A Discourse Perspective, London-Canberra, Croom Helm.

1987, "Anaphoric Pronouns: Under Linguistic Control, or Signalling Particular Discourse Representations?", Journal of Semantics, 5, p. 233-260.

1990, "Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours", p. 81-96, in L'Anaphore et ses domaines, G. Kleiber et J.-E. Tyvaert, eds., Paris, Klincksieck.

1991, 'Non-Discrete Reference, Discourse Construction, and the French Neuter Clitic Pronouns', *Journal of French Language Studies*, 1, p. 123-138.

1992, "So be it: the Discourse-Semantic Roles of so and it", Journal of Semantics, 9, p. 163-178.

1996, sous presse, "Pronominal Anaphora and Evolving Reference: The View from the Discourse Model", ch. 8 à paraître in Evolving Reference: Time and Objects, A. Reboul, ed., Amsterdam, John Benjamins.

en préparation, Anaphora, Discourse and Understanding. Evidence from English and French.

CORTÈS (C.) & SZABO (H.)

1992, "Anaphore ou deixis? Deixis ou détermination? Etude des oppositions entre les morphèmes allemands «es», «dies», «das» ", p. 551-565, in MOREL (M.-A.) & DANON-BOILEAU (L.), eds.

DIK (S.)

1989, The Theory of Functional Grammar, Part 1: The Structure of the Clause, Dordrecht, Foris.

EHLICH (K.)

1982, "Anaphora and Deixis: Same, Similar, or Different?", p. 315-338, in JARVELLA (R.) & KLEIN (W.), eds.

FRAURUD (K.)

1990, "Definiteness and the Processing of Noun Phrases in Natural Discourse", Journal of Semantics, 7, p. 395-433.

GUNDEL (J.) & HEDBERG (N.) & ZACHARSKI (R.)

1993, "Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse", Language, 69 (2), p. 274-307.

JARVELLA (R.) & KLEIN (W.), eds.

1982, Speech, Place and Action, Chichester, Wiley.

KLEIBER (G.)

1988, "Sur l'anaphore démonstrative", p. 51-74, in Nouvelles recherches en grammaire, G. Maurand, ed., Actes du Colloque d'Albi, Université de Toulouse-Le Mirail.

1990, "Quand il n'a pas d'antécédent", Langages, 97, p. 24-50.

1992, "Anaphore-deixis: deux approches concurrentes", p. 613-626, in MOREL (M.-A.) & DANON-BOILEAU (L.), eds.

1994, "Référence pronominale: comment analyser le pronom il?", p. 79-141, LALIES, Actes des sessions de linguistique et de littérature, 13, (Aussois, 31 août-5 septembre 1992), J. Lallot, ed., Paris, Presses de L'Ecole Normale Supérieure.

LEVINSON (S.)

1987, "Minimization and Conversational Inference", p. 61-129, in The Pragmatic Perspective, J. Verschueren and M. Bertucelli-Papi, eds, Amsterdam, John Benjamins.

LYONS (J.)

1975, "Deixis as the Source of Reference", p. 61-83, in Formal Semantics of Natural Language, E. Keenan, ed., Cambridge University Press.

1980, Sémantique Linguistique, trad. par J. Durand et D. Boulonnais, Paris, Larousse.

MARANDIN (J.-M.)

1986, "CE est un autre : l'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", Langages, 81, p. 75-91.

MARSLEN-WILSON (W.) & LEVY (E.) & TYLER (L.)

1982, "Producing Interpretable Discourse: The Establishment and Maintenance of Reference", p. 339-378, in JARVELLA (R.) & KLEIN (W.), eds.

MOREL (M.-A.) & DANON-BOILEAU (L.), eds.

1992, La Deixis, Colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), Paris, PUF.

NUNBERG (G.)

1993, "Indexicality and Deixis", Linguistics and Philosophy, 16, p. 1-43.

PEIRCE (C.)

1955, "Logic as Semiotic: The Theory of Signs", in Philosophical Writings of Peirce, J. Büchler, ed., New York, Dover.

REICHLER-BÉGUELIN (M.-J.)

1988, "Anaphore, cataphore et mémoire discursive", Pratiques, 57, p. 15-43.

1993, "Anaphores associatives non lexicales: incomplétude macrosyntaxique?", p. 327-379, in Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves, S. Karolak et T. Muryn, eds., Actes du VI^e Colloque International de Linguistique Romane et Slave, Cracovie (29 sept.-3 oct. 1991).

SCHIFFRIN (D.)

1990, "Between Text and Context: Deixis, Anaphora, and the Meaning of then", Text, 10 (3), p. 245-270.

ZRIBI-HERTZ (A.)

1992a, "Grammaire et empathie : à propos du pronom français celui-ci", p. 568-582, in Hommages à Nicolas Ruwet, L. Tasmowski et A. Zribi-Hertz, eds., Ghent, Communication & Cognition.

1992b, "De la deixis à l'anaphore : quelques jalons", p. 603-612, in MOREL (M. A.) et DANON-BOILEAU (L.), eds.

		•	
	•		